



# Le lien. arriverain



Réaménagement de la rue Notre-Dame

## Un premier pas... et pas le moindre!

Peut-être est-ce avec une certaine nostalgie que les usagers et les passants de même que les résidents du centre-ville ont été à même de constater que l'opération de réaménagement sur la rue Notre-Dame avait déjà débuté avec force : la démolition de trois édifices vétustes en constitue une amorce significative. En plus d'améliorer la qualité urbaine de ce secteur de la Ville, ces actions d'envergure visent à répondre aux besoins actuels et futurs des commerçants, des usagers et des résidents.



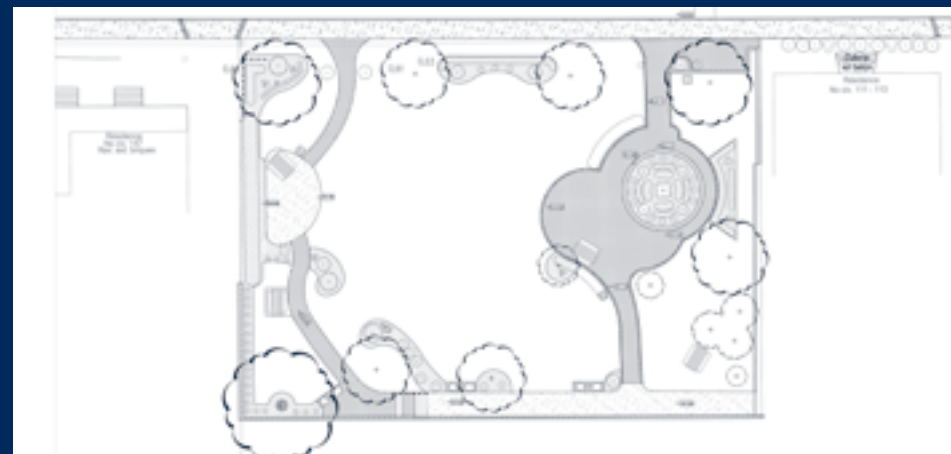
Le parc qui sera aménagé sur le site du « Château » et du bâtiment voisin (voir illustration ci-contre) constituera une fenêtre sur la rive gauche de la rivière et permettra d'offrir aux usagers une perspective nouvelle sur l'environnement naturel et agricole qui borde la vallée. En plus d'être un simple lieu de détente agrémenté de

verdure, de fleurs et de plantations, le mobilier composé de bancs et de tables deviendra un lieu de pique-nique tant le midi pour les travailleurs du secteur que pour les résidents actuels et futurs; on pourra même y présenter de petits spectacles sur une surface prévue à cet effet. Il deviendra autant un endroit de repos que de jeu pour les jeunes enfants avec leurs parents.

Face à une fréquentation commerciale que l'on souhaite plus importante, et afin de répondre à des demandes explicites des propriétaires, un autre immeuble a été démolit et sera remplacé par du stationnement qui complètera ceux existants derrière les commerces actuels. La partie du terrain longeant le trottoir recevra un

aménagement paysager significatif et les véhicules n'auront accès à ce stationnement que par la rue Saint-Antoine.

Il est important de souligner la collaboration et la participation active, en premier lieu, des propriétaires du secteur qui, pour plusieurs, bonifieront les aménagements réalisés par la Ville par des interventions sur leurs terrains et leurs bâtiments, et en deuxième lieu, le groupe de travail mis sur pied à la Ville : le coordonnateur des aménagements, le Service de l'ingénierie, la SAMAR, l'architecte-paysagiste conseil et le Service du greffe qui tous ensemble, en étroite partenariat, contribueront à faire de ce secteur de la rue Notre-Dame un lieu agréable et dynamique.



Prochaine réunion du conseil :  
**le lundi 14 mai à 20 h**

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	<b>14</b>	9	10	11	12	
13		16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



VILLE DE  
**SAINTE-MARIE**  
AU COEUR DE LA RÉUSSITE

[www.ville.sainte-marie.qc.ca](http://www.ville.sainte-marie.qc.ca)  
**387-2301 aux heures de bureau**

## Semaine du grand ménage

Veillez prendre note qu'une « semaine du grand ménage » se tiendra selon le calendrier actuel de la collecte des ordures ménagères et particulièrement aux dates suivantes :

- Les 9 et 10 mai 2007 pour les secteurs où la collecte s'effectue mercredi et jeudi.
- Les 14 et 15 mai 2007 pour les secteurs où la collecte s'effectue lundi et mardi.

À cette occasion, le sous-traitant de la Ville de Sainte-Marie, Sani-Gestion Onyx procédera au ramassage d'ordures de tout genre et de tout format.

Toutefois, cela exclut les carrosseries d'automobiles, les matériaux de construction et de rénovation, le béton, le béton bitumineux, la terre, les déchets domestiques dangereux, les pneus, etc.

Veillez placer ces ordures spéciales près de vos ordures ménagères régulières sur le côté de la rue, avenue, route ou rang. Veillez noter que les débris déposés dans une remorque (trailer) ne seront pas ramassés.

Si vous vous débarrassez de plusieurs articles, ceux-ci devront être déposés dans des sacs, boîtes ou contenants appropriés.

Pour le site de récupération, les tarifs réguliers s'appliquent même pendant les semaines du grand ménage. Veillez noter qu'en raison du congé de la Journée nationale des patriotes, le site de récupération sera fermé le lundi 21 mai 2007.

## Gratuit! Un nouvel outil pour l'immobilier

Pour faciliter l'accès aux appartements à louer ou aux résidences à vendre, la Ville de Sainte-Marie, via son site Internet, donne la possibilité aux gens de publier GRATUITEMENT leur annonce. Pour y accéder, rendez-vous sur le site de la Ville de Sainte-Marie au [www.ville.sainte-marie.qc.ca](http://www.ville.sainte-marie.qc.ca), dans la section S'établir à Sainte-Marie et cliquez sur le lien À LOUER, À VENDRE. Profitez de ce nouvel outil qui s'avère fort intéressant et qui vous offre une visibilité exceptionnelle auprès de ceux et celles qui souhaitent s'établir dans notre belle ville!

## Bonjour vélo! Adieu kilos!



Quel plaisir ce sera de rouler! Mais aussi de patiner ou de marcher sur la Véloroute de la Chaudière pour une bonne mise en forme! Eh oui, la nouvelle saison s'amorcera bientôt puisque son ouverture se fera, comme à chaque année, le 15 mai prochain. Et comme vous le savez, la Véloroute est maintenant entièrement pavée sur 46 km, de Saint-Lambert-de-Lauzon à Vallée-Jonction.

Nos patrouilleurs sont en forme et prêts, et ils rappellent à tous de circuler à droite sur la piste. Soyez prudents et bon été ensoleillé!

Johanne Côté, coordonnatrice. Tél. : 386-2599.

Épandage de lisier

## Déjà cinq ans dans l'harmonie!



Paulin Nappert  
Conseiller municipal

L'année 2007 souligne le 5<sup>e</sup> anniversaire de l'entente visant à réduire les odeurs d'origine agricole. Je tiens à remercier et à féliciter les producteurs du rang Saint-Étienne Nord, les propriétaires, le MAPAQ, l'UPA, les bénévoles, les « pifomètres » et tous les intervenants concernés pour leurs efforts et leur belle cohabitation, qui ont, par cette initiative, grandement contribué à l'amélioration de la qualité de vie des Mariveraines et Mariverains.

### Agroenvironnement

#### Un projet de cohabitation harmonieuse au succès confirmé

Hélène Bernard, ingénieure  
Conseillère en agroenvironnement

Depuis l'été 2003, une entente particulière permet aux citoyens de la Ville de Sainte-Marie et aux producteurs agricoles de vivre en harmonie. Le principal différend de ces deux groupes, qui partagent un territoire où vie rurale et vie citadine se côtoient, était relié aux odeurs provoquées par les épandages de lisier pendant l'été. Un projet simple, mais efficace, a permis de régler le problème. Les clés du succès : le respect des besoins des deux parties et la collaboration volontaire.

#### Été 2006

En 2006, l'entente s'est échelonnée du 22 juin au 31 août. Durant cette période, les producteurs qui font des épandages de lisier dans le rang Saint-Étienne Nord se sont abstenus de pratiquer cette activité du vendredi au dimanche inclusivement. De plus, ils n'ont pas épandu durant le Festival Gigue en Fête et ils ont porté une attention particulière à la Saint-Jean-Baptiste et à la Fête du Canada. Les vents dominants, combinés à la topographie du terrain et à l'effet de la Rivière Chaudière, justifient que l'effort soit mis davantage dans le rang Saint-Étienne Nord.

Pour quantifier les résultats, 11 citoyens volontaires ont noté quotidiennement les odeurs ressenties durant l'entente. Chacun inscrivait sa perception de l'odeur, allant de « aucune odeur » à « odeur forte ». Durant tout l'été, seulement deux odeurs par « renifleur » ont été relevées les fins de semaine, et aucune odeur n'a été ressentie durant le Festival Gigue en Fête. De plus, 80 % des odeurs relevées la fin de semaine ont été considérées faibles et 55 % ont été relevées le vendredi.

Cela qui s'explique par le fait que les producteurs épandent parfois le jeudi et le lisier épandu peut encore sentir le lendemain; c'est ce qu'on appelle le phénomène de rémanence.

#### Comparaison des résultats 2003 à 2006

Il est intéressant de comparer les résultats de 2003 à 2006, d'autant plus que leur régularité donne de la crédibilité au projet. On se rend compte que 2003 a été une année d'adaptation, puisque les résultats sont légèrement moins concluants que les trois autres années. Cependant, les objectifs principaux ont été atteints tous les ans. L'été 2004 s'est avéré la meilleure saison, la température ayant peut-être fait la différence.

Chaque été, les « citoyens renifleurs » relevaient les odeurs pendant environ 70 jours. En excluant l'été 2003, chaque « renifleur » a relevé, en moyenne, 12,7 jours d'odeurs. Pour ce qui est des fins de semaine, toujours en excluant 2003, les citoyens ont ressenti des odeurs 2,1 jours par saison, sur une possibilité d'environ 30 jours. Il faut comprendre que les citoyens n'ont pas nécessairement relevé les odeurs tous la même journée, qu'ils habitent à divers endroits dans la Ville et que la perception des odeurs est une sensation très personnelle.

#### Visibilité du projet

Connaissez-vous l'émission « Par-dessus le marché »? Diffusée au réseau TVA, le mercredi à 19 h, cette émission entraîne le téléspectateur dans les coulisses du monde agroalimentaire et fait le lien entre la production, l'industrie et notre assiette. Le 2 août 2006, un reportage portait sur le projet de cohabitation à Sainte-Marie. Intitulé « Porcs civilisés », ce reportage mettait en vedette M. Gaétan Cyr, producteur de porcs de Saint-Elzéar et Mme Hélène Tremblay, résidente de Sainte-Marie. Leurs témoignages étaient à l'image du projet : humain, authentique et positif. Félicitations!

L'été 2007 est à nos portes. Les épandages du printemps vont recommencer. L'entente est toujours en vigueur, elle débute le 22 juin. Les « renifleurs » relèveront les odeurs dans la Ville pour une cinquième année consécutive. Le projet va bon train, il ne faut pas lâcher... Aux Mariveraines et Mariverains : bon été!

De retour dès le 9 mai

## La collecte des résidus verts



Bruno Gilbert, ing.  
Directeur du Service  
de l'ingénierie

Compte tenu du succès de l'expérience pilote menée l'an dernier, la Ville a décidé d'offrir pour une seconde année la collecte des résidus verts. Elle aura lieu tous les mercredis, dès 7 h le matin, en zone urbaine et en zone rurale densément habitée, et ce, du 9 mai jusqu'au 7 novembre 2007 inclusivement.

#### Résidus verts acceptés

L'herbe (gazon), les feuilles, les résidus végétaux de cuisine, les résidus de taille déchiquetés, les sciures de bois, les résidus de jardin ou autres matières de même type. Les matériaux à ne pas récupérer sont les viandes, les gras et huiles, les plantes nuisibles ou malades, les litières de chats et chiens.

#### Contenants acceptés

Les sacs de plastique pesant au maximum 25 kg ou les bacs roulants de couleur brune, spécialement conçus à cet effet. Ces bacs

sont disponibles dans les commerces suivants : Unicoop Sainte-Marie et Matériaux Décoren.

#### Destination des résidus verts

Ils seront acheminés au site de compostage « Agrior Ferti-Val » à Saint-Patrice pour en faire un compost réutilisable dans l'environnement.

En 2006, nous avons récupéré 324 tonnes de résidus verts en plus des 1 065 tonnes de matières recyclables dans les bacs bleus. La quantité d'ordures totale est de 5 296 tonnes métriques. Merci à tous ceux et celles qui participent activement à la récupération des matières recyclables.

Pour information : 386-2260

## L'hiver, les conditions climatiques et l'entretien routier



Maurice Mercier  
Directeur du Service  
des travaux publics

Malgré les opinions diverses des gens, nos statistiques indiquent depuis près de vingt-cinq ans, bon an mal an, que la Ville de Sainte-Marie reçoit des accumulations totales de 300 à 325 cm de neige au sol à chaque hiver. Les tempêtes hivernales sont moins fréquentes qu'autrefois, mais elles sont de plus en plus intenses.

Quelques statistiques intéressantes pour l'hiver 2006 et 2007 :

- 310 cm de neige au sol;
- 216 cm de neige sont tombés en quatre épisodes représentant 67 % des précipitations, soit : 35 cm (début décembre), 60 cm (mi-février), 50 cm (début mars), 71 cm (mi-mars).

Pour la balance des précipitations, celles-ci se situent entre 5 et 15 cm chacune.

Une opération de déneigement coûte environ 1 750 \$ par centimètre de neige reçu. Une opération de déneigement comprend, entre autres : grattage, épandage de sel et sable, soufflage réseau routier, transport de neige et soufflage du site des neiges usées.



#### Opération nids-de-poule

Depuis la mi-avril, nous avons débuté l'Opération nids-de-poule et les travaux, faits avec l'équipement spécialisé de la firme Nasco, se poursuivront jusqu'à la fin du mois. Comme l'an passé, nous travaillerons en étroite collaboration avec le Club automobile de Québec (CAA) dont les membres peuvent nous indiquer l'emplacement de certains nids-de-poule à réparer sur le territoire de la Ville.

## AVIS PUBLIC à tous les usagers desservis par le réseau d'aqueduc municipal

Le Service des travaux publics de la Ville de Sainte-Marie effectuera le drainage des bornes-fontaines et le rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc, le dimanche 29 avril 2007 entre 2 h et 9 h (dans la nuit de samedi à dimanche).

Cette opération annuelle est nécessaire pour bien nettoyer le réseau. Pour toutes les résidences, il est préférable de ne pas faire couler l'eau pendant la nuit concernée.

À noter qu'il est possible que l'eau soit brouillée quelque peu le matin. Il suffira de la laisser couler pendant quelque temps et le tout redeviendra à la normale.

Ainsi, veuillez vous assurer que l'eau froide est redevenue limpide avant de vous servir de l'eau chaude. Cette opération est nécessaire afin de ne pas altérer la qualité d'eau dans votre réservoir d'eau chaude.

# Politique familiale Plan d'action 2007

## SÉCURITÉ

• **Orientation** : sensibiliser les automobilistes à l'importance de diminuer la vitesse.

- Poursuivre la réalisation de la phase II du programme « Opération Pieds pesants ».

- Évaluer la vitesse des automobilistes dans certains secteurs.

• **Orientation** : évaluer avec les services concernés, le manque d'éclairage dans les quartiers résidentiels de la Ville.

- Poursuivre les actions entreprises en 2006.

• **Orientation** : analyser les endroits stratégiques où l'aménagement de trottoirs serait à planifier.

- Poursuivre les actions entreprises en 2006 en fonction du plan directeur des trottoirs.

• **Orientation** : sensibiliser la population à la sécurité et au civisme sur la piste cyclable.

- Présence active et ciblée du Service de police sur la piste cyclable.

• **Orientation** : tolérance zéro envers la consommation de drogue, d'alcool et les méfaits.

- Présence active et ciblée du Service de police dans nos infrastructures de loisir telles que nos parcs de quartier et patinoires extérieures, notre sentier de ski de fond.

• **Orientation** : donner un nouveau à la protection de quartier.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (URBANISME) ET HABITATION

• **Orientation** : harmoniser le développement de nos quartiers par l'usage, la volumétrie et l'esthétique.

- Mettre en place un plan d'implantation et d'intégration architecturale, et ce, dès le mois de mai afin de protéger l'intégrité architecturale des immeubles situés au centre-ville.

- Réglementer la protection des arbres sur tout le territoire de la Ville lors de nouveaux développements, ainsi qu'une orientation proactive visant la plantation de nouveaux arbres en façade des nouvelles résidences.

- Adoption d'une orientation précise concernant le développement du boulevard Lamontagne, principale artère entre les routes Carter et Saint-Martin après le boulevard Vachon.

- Adoption d'une réglementation interdisant le stationnement en façade des immeubles à appartements pour la qualité visuelle et l'esthétique des secteurs multirésidentiels.

- Finaliser le nouveau plan d'urbanisme et la refonte du règlement de zonage avec l'objectif d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens.

- Réaliser la réfection de la rue Notre-Dame (stationnement public et parc).

- Réglementer l'affichage commercial sur la rue Notre-Dame.

- Réglementer la présence de poids lourds dans les stationnements résidentiels.

Mélanie Marceau  
Régisseuse des programmes  
Loisirs, culture et vie  
communautaire



## LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

• **Orientation** : consolider nos actions réalisées en 2006.

• **Orientation** : planifier notre programmation de loisirs en pensant « famille ».

- Forfaits familiaux pour favoriser la participation aux activités.

- Animation lors de nos bains familiaux une fois par mois.

- Continuer l'organisation d'activités parents-enfants à l'intérieur de nos activités sportives.

- Mettre en place l'activité : « une naissance-un livre ».

- Nouvelles activités : work-out parents-enfants et aqua-poussette.

- Reconnaître la place importante qu'occupent les grands-parents dans les familles.

- Développer en concertation avec les organisations de tournois de hockey mineur, un modèle de tarification pour une plus grande accessibilité aux familles à ces événements.

• **Orientation** : maintenir, améliorer et augmenter nos infrastructures de loisirs pour la pratique d'activités familiales.

- Réaliser le projet du débarcadère.

- Relancer le projet du sentier de raquette et du ski de fond.

- Travailler à la planification du projet du nouvel aréna.

- Remplacer la barboteuse par des jeux d'eau.

- Planifier le réaménagement de la bibliothèque.

• **Orientation** : rechercher des solutions adaptées et permanentes face au manque de locaux communautaires.

- Planifier l'aménagement de nouveaux locaux communautaires avec l'acquisition de l'édifice du CHSLD.

## ENVIRONNEMENT

• **Orientation** : l'amélioration et la protection de la qualité de vie des familles mariveraines par un environnement protégé et amélioré.

- Préserver notre environnement, nos aménagements et notre équipement.

## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

• **Orientation** : en concertation avec les principaux acteurs du milieu, tenter d'offrir aux familles une accessibilité accrue des services de santé et services sociaux.

- Mettre en lien sur le site Internet de la Ville, la liste des organismes œuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux.

- Suivre, avec intérêt, la situation.

# Bibliothèque Honorius-Provost



Jacques Filiatrault  
Bibliothécaire

À noter : (animation accessible au  
[www.ville.sainte-marie.qc.ca](http://www.ville.sainte-marie.qc.ca))

• **Invitation** : vous êtes cordialement invités au vernissage de Mme Isabelle Drouin qui se fera le 20 mai prochain, à 14 h à la bibliothèque. Par la suite, ses œuvres seront exposées jusqu'à la fin août.

• **Heure du conte** : les inscriptions se font à la **bibliothèque uniquement**. Les rencontres prévues sont les **27 avril, 11 et 25 mai**. *Faites vite, les places sont limitées!*

**Nouveautés** (accessibles au  
[biblio.ville.sainte-marie.qc.ca/regard/](http://biblio.ville.sainte-marie.qc.ca/regard/))

• *Le meilleur de soi*, Guy Corneau, **Éditions de l'Homme, c2007, 329 p.** Livre de psychologie.

• *Le Hezbollah : Un nouveau visage du terrorisme*, Judith Palmer Harik, **Stanké, c2007, 342 p.**

• *Trop belles pour le Nobel : Les femmes et la science*, Nicolas Witkowski, **Éditions du Seuil, c2005, 259 p.**

• *Okinawa : Un programme global pour mieux vivre*, Dr Jean-Paul Curtay, **Éditions Anne Carrière, c2006, 448 p.**

• *Promenades dans les jardins anciens du Québec*, Paul-Louis Martin et Pierre Morisset, **Boréal, c1996, 177 p.**

• *Petite terreur ou souffre-douleur : La violence dans la vie de l'enfant*, Stéphane Bourcet et Yves Tyrode, **Éditions Albin Michel, c2002, 195 p.**

• *Écrire pour vivre : Conseils pratiques à ceux qui rêvent de vivre pour écrire*, Jean-Benoît Nadeau, **Québec Amérique, 2007, 416 p.**

• *Ces gens qui ont peur de tout : Jouir de la vie sans crainte et sans angoisse*, Linda Sapadin, **Éditions de l'Homme, c2007, 291 p.**

• *Bien choisir sa thérapie et son thérapeute au Québec : Conseils d'une initiée pour vous aider à obtenir l'aide dont vous avez besoin*, Kate Scharff, **Éditions Caractère, 2007, 233 p.**

• *La bonne cuisine avec 3 fois rien*, Guy Corneau, **Sélection du Reader's Digest, c2004, 351 p.**

## Club Mariverain de Généalogie

### Nouveautés

• Jean Turmel de Saint-Malo (Basse-Bretagne) à la Nouvelle-France, vol. 1, par Sabine Champagne.

• Jean Turmel de Saint-Malo (Basse-Bretagne) à la Nouvelle-France, vol. 1, 2<sup>e</sup> partie, par Sabine Champagne.

• Licences de mariages, Mariage Bonds : 1872 – 1969, par Julien Burns, sur DC.

• Histoire et généalogie des familles Cliche : Tome 1, Des origines au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, par Marcel Cliche, Édité par l'Association des familles Cliche inc., 2006, 307 pages.

Nous tenons à remercier les membres du Club Mariverain de Généalogie pour le don des documents suivants :

• Cartes mortuaires numérisées des paroisses extérieures : De A à K, Disque compact contenant 1 765 objets et 1 279 photos, mars 2007.

• Cartes mortuaires numérisées des paroisses extérieures : De L à Z, Disque compact contenant 1 666 objets et 1 241 photos, mars 2007.

Un grand merci également à tous ceux et celles qui ont fait don ou prêté leurs cartes mortuaires au Club aux fins de numérisation. Ces cartes mortuaires numérisées sont maintenant disponibles à tous grâce à vous. Au nom de tous, nous vous remercions de votre geste gracieux!

Le Club Mariverain de Généalogie a publié en 2006 le « Répertoire des baptêmes de Sainte-Marie de Beauce en 2 volumes : 1739-2005. » Vous pouvez acheter ce répertoire aux points de vente suivants : Bibliothèque Honorius-Provost, Caisse Desjardins de Sainte-Marie, Alimentation du pont, Copies Extra, Maison du tourisme de Sainte-Marie, Dep-O-Coin, Twist Laser, Intermarché, et auprès des membres du Club Mariverain de Généalogie.

Important :

Nous sommes à la recherche de « Le Guide (de 1962 à 1980) », ancien journal de la région que nous hébergerions au local aux fins de recherches. Toute personne possédant ce journal et voulant en faire don à la bibliothèque est priée de nous contacter au 387-2240. Merci!

Pour toute information :

M. Réal Giguère, président (387-2599); Mme Nicole Poulin-Ferland, vice-présidente (387-8233) ou Mme Diane Faucher-Jacques, secrétaire trésorière (387-5886).

# États financiers 2006

La Ville de Sainte-Marie a déposé ses états financiers pour l'année 2006 lors de son assemblée régulière du 10 avril 2007 démontrant un surplus d'opération de l'ordre de 421 819 \$ au niveau de ses activités financières. Une dame nature plus clémente vers la fin de l'année, des augmentations des revenus de taxes de l'ordre de 296 000 \$, de 100 000 \$ au niveau du revenu des amendes et pénalités, des droits de mutations de 142 000 \$ combinés à certaines dépenses d'entretien qui ont été reportées en 2007 en lien avec les inondations et des dépenses additionnelles de l'ordre de 116 180 \$ en voirie et en inondations nous ont porté vers ce résultat. L'an passé le surplus se situait à 481 852 \$.

De plus, on note que des immobilisations d'une valeur de 3 722 666 \$ ont été réalisées principalement dans les secteurs suivants :

## INFRASTRUCTURES

Conduites d'égout	631 246 \$	
Conduites d'aqueduc	396 615 \$	
Usine et bassin d'épuration	15 060 \$	
Usine de traitement de l'eau potable	51 907 \$	
Chemins, rues, routes et trottoirs dont lumière de circulation	1 161 508 \$	
Éclairage	14 233 \$	
Parcs et acquisition de terrains	24 654 \$	
Autres	36 416 \$	
	<b>2 331 639 \$</b>	

## BÂTIMENTS

Édifices administratifs	382 703 \$	
Édifices communautaires	278 109 \$	
	<b>660 812 \$</b>	

## AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES

130 181 \$

## VÉHICULES

Camion incendie	370 638 \$	
Auto-patrouille	33 105 \$	
Travaux publics	22 047 \$	
	<b>425 790 \$</b>	

## ÉQUIPEMENTS, OUTILLAGE ET AUTRES

172 241 \$

## ÉQUIPEMENTS, OUTILLAGE ET AUTRES

2 003 \$

## TOTAL DES IMMOBILISATIONS

3 722 666 \$

Jacques Boutin  
Directeur des finances



## Et financé de la manière suivante :

Taxes générales spéciales	308 526 \$
Revenus spécifiques – activités financières	130 596 \$
Autres activités financières	407 214 \$
Contribution des promoteurs	815 718 \$
Subventions gouvernementales	38 300 \$
Surplus accumulé non affecté	278 609 \$
Surplus accumulé affecté	178 811 \$
Fonds réservés – roulement	337 330 \$
Fonds réservés – parc et terrains de jeux	4 696 \$
Fonds réservés – nouvelle usine	121 401 \$
Emprunts à long terme émis	913 997 \$

## TOTAL DU FINANCEMENT

3 535 198 \$

## VARIATION (PROJETS EN COURS)

(187 468\$)

Également, au niveau de la dette, on note ce qui suit :

### Année 2006 :

Endettement total net à long terme municipal (excluant la MRC)	14 962 210 \$
Endettement total net à long terme municipal (incluant la MRC)	17 589 854 \$*

### Comparativement à l'année 2005 :

Endettement total net à long terme municipal (excluant la MRC)	15 300 978 \$
Endettement total net à long terme municipal (incluant la MRC)	16 905 283 \$

Donc, une augmentation de 684 571 \$ par rapport à 2005. La dette per capita se situe maintenant à 1 508 \$ comparativement à 1 458 \$ pour 2005.

Le taux global de taxation est passé de 2,0146 \$ du 100 \$ d'évaluation à 1,7539 \$ pour l'année 2006 pour une évaluation globale des immeubles imposables de 675 240 625 \$.

C'est donc une année 2006 qui s'est bien déroulée et qui respecte les objectifs budgétaires.

\*Augmentation principalement due au financement de la Véloroute.

# Conseil en bref

Voici un bref résumé de certaines décisions prises lors de la séance régulière tenue le 10 avril 2007, à savoir :

Chantale Faucher  
Greffière adjointe



- La Ville a procédé à l'adoption du règlement numéro 1379-2007 visant à citer à titre de monument historique la « Maison Dupuis » située au 640, rue Notre-Dame Sud à Ville de Sainte-Marie et son terrain, connu et désigné comme étant les lots 3 555 183 et 3 555 184 du Cadastre du Québec, avec circonstances et dépendances.
- La Ville a procédé à l'adoption du règlement d'emprunt numéro 1383-2007 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 1 000 000 \$. La journée d'enregistrement pour les personnes habiles à voter sur l'approbation de ce règlement se tiendra le 1<sup>er</sup> mai prochain de 9 h à 19 h.
- La Ville a procédé à l'adoption du premier projet du règlement numéro 1384-2007 amendant le règlement de zonage numéro 700-90 et ses amendements. Ce projet vise plus particulièrement à modifier la grille des usages et spécifications de la zone 205 afin d'y autoriser la catégorie « services éducationnels » à l'intérieur de la classe « institutionnel, public », à modifier la grille des usages et spécifications de la zone 144 afin d'y autoriser l'usage « école de conduite (6836) » à l'intérieur de la classe « institutionnel, public », à modifier le chapitre 6 relativement à la largeur totale d'une rangée de cases de stationnement et de l'allée de circulation ainsi qu'à modifier le chapitre 27 relativement à la localisation des espaces de stationnement des habitations multifamiliales. Ce règlement fera l'objet d'une séance d'information et de consultation publique le 14 mai prochain à 19 h 30.
- La Ville a procédé à l'acceptation de ses états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 qui représentent un excédent net après affectations et financement à long terme de 421 819 \$.
- La Ville a nommé monsieur Luc Gosselin à titre de représentant du secteur agricole au sein du Comité consultatif d'urbanisme, et ce, jusqu'au 30 octobre 2008. Bienvenue monsieur Gosselin!
- La Ville a accordé le contrat pour les travaux de réaménagement d'une section de la rue Notre-Dame Nord (centre-ville) à Constructions de l'Amiante inc.
- La Ville a appuyé les démarches du comité multipartite régional pour l'obtention du financement récurrent et nécessaire pour l'embauche de travailleurs de rue pour l'ensemble de la Nouvelle-Beauce.
- La Ville a renouvelé son entente avec la station CHEQ-FM concernant les communications radiophoniques en situation d'urgence.

**Pour obtenir plus de détails, communiquez avec le personnel du Service du greffe et du contentieux.**

PROVINCE DE QUÉBEC, ADOPTION DU RÈGLEMENT  
Ville de Sainte-Marie, NUMÉRO 1379-2007  
Le 11 avril 2007.

## AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité de la Ville de Sainte-Marie.

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée greffière adjointe qu'à la séance régulière du conseil de la Ville de Sainte-Marie, tenue le 10 avril 2007 à 20 h, le règlement suivant a été adopté, soit :

**Règlement numéro 1379-2007 :** visant à citer à titre de monument historique la « Maison Dupuis » située au 640, rue Notre-Dame Sud à Ville de Sainte-Marie et son terrain, connu et désigné comme étant les lots 3 555 183 et 3 555 184 du Cadastre du Québec, avec circonstances et dépendances

Ce règlement dont il peut être pris connaissance au bureau de la greffière durant

les heures de bureau entrera en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

Ledit règlement citant à titre de monument historique la « Maison Dupuis » située au 640, rue Notre-Dame Sud à Ville de Sainte-Marie, a effet à compter de la date de la signification de l'avis spécial au propriétaire de l'immeuble, soit le 12 février 2007.

Donné à Ville de Sainte-Marie, ce onzième jour du mois d'avril de l'an deux mille sept.

Chantale Faucher, OMA  
Greffière adjointe.

